



Hôtel de Ville - 17, rue de la Mairie - 26140

Andancette, le 9 mai 2022

Monsieur le Maire d'Andancette

à

Monsieur le Maire d'Albon

Hôtel de ville

6 place Saint Roman

26140 ALBON



N/Ref : FC/JMR

Affaire suivie par J.Marc ROZIER

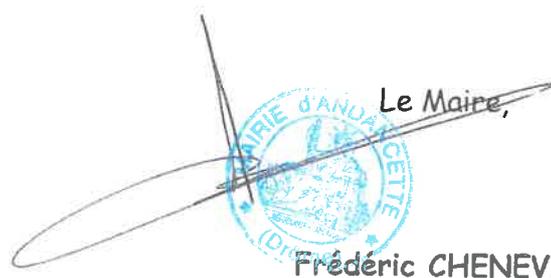
Objet : Révision avec examen conjoint N°1 du PLU

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre courrier du 31 mars 2022 concernant l'affaire citée en objet, je vous informe que la commune d'Andancette souhaite être associée à la démarche de révision du PLU.

La commune sera représentée en la personne de M. Patrick GAUTHIER, 1^{er} adjoint.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 Le Maire,
Frédéric CHENEVIER

Mairie d'Albon

De: BERTRAND Marie-Claire <MC.BERTRAND@drome.cci.fr>
Envoyé: mardi 17 mai 2022 14:57
À: secretariat@mairie-albon.fr
Objet: CCI DROME : Excuses réunion examen conjoint

Monsieur le Maire,

Nous faisons suite à votre invitation à participer à la réunion des PPA du Mercredi 15 Juin 2022 dans le cadre du projet de révision du PLU d'Albon.

Nous avons le regret de vous informer que la **Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme ne pourra pas assister, ni être représentée à cette réunion** et nous vous prions de nous en excuser.

Néanmoins, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir continuer à nous tenir informés des suites de ce projet, en nous rendant destinataires des comptes rendus de vos travaux.

Vous en remerciant par avance,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Marie-Claire BERTRAND
Assistante Spécialisée TPE Commerce et Tourisme
T. 04 75 75 70 34
52 – 74 rue Barthélemy de Laffemas – BP 1023
26010 Valence Cedex
www.drome.cci.fr

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de :
Actions de formation
Actions de formation par apprentissage

Mairie d'Albon

De: mairie@saintuze.fr
Envoyé: mardi 17 mai 2022 09:52
À: secretariat@mairie-albon.fr
Objet: MAIRIE DE SAINT UZE : REVISION AVEC EXAMENT CONJOINT N°1 DU PLU
Importance: Haute

Bonjour

Monsieur Jérôme CAIRE, Maire de la Commune de Saint-Uze, vous remercie pour votre invitation concernant l'affaire cité en objet.

Toutefois, je vous informe, qu'étant retenu par des engagements pris antérieurement, M. CAIRE ne pourra se rendre à la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées qui aura lieu le mercredi 15 juin 2022 à 14h et vous demande de bien vouloir l'excuser.



MAIRIE DE SAINT UZE
1 place de la Mairie
26240 SAINT UZE
Tel : 04 75 03 25 96
mairie@saintuze.fr

Bien cordialement,
M. Thierry BERTRAND
Secrétaire à la mairie de Saint-Uze

Le présent courriel ainsi que ses pièces jointes peuvent contenir des données personnelles. Les fichiers et traitements dont ils font l'objet sont effectués dans le respect de la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 06 janvier 1978 ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 du 27 avril 2016 et mis en application le 25 mai 2018

Mairie d'Albon

De: Mairie La Motte de Galaure <mairie@lamottedegalaure.com>
Envoyé: mardi 17 mai 2022 16:38
À: secretariat@mairie-albon.fr
Objet: Révision avec examen conjoint n°1 du PLU

Madame, monsieur,

Nous vous remercions pour l'invitation de l'Examen conjoint du PLU le Mercredi 15 juin 2022, Monsieur Cheval Vincent ne pourra malheureusement pas être présent ce jour d'autres obligations lui sont déjà programmé. Je vous pris donc d'excuser son absence ce jour.

Bien Cordialement.

Me Robardelle Delphine
Secrétariat.

Mairie d'Albon

De: Adeline MENNERON - SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE <amenneron@scot-rivesdurhone.com>
Envoyé: mardi 17 mai 2022 17:01
À: secretariat@mairie-albon.fr
Cc: Julien LAHAIE - SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Objet: Albon - révision simplifiée du PLU - invitation 15/06/2022

Bonjour,

Nous avons reçu votre invitation pour participer à la réunion d'examen conjoint pour la révision simplifiée de votre PLU, nous vous en remercions.

Cependant, je vous informe que le Syndicat mixte des Rives du Rhône ne sera pas représenté.

Bien cordialement



Adeline Menneron
Chargée de mission
amenneron@scot-rivesdurhone.com

SYNDICAT MIXTE DES RIVES DU RHÔNE
Espace Saint Germain · Bâtiment l'Orion
30, avenue du général Leclerc
38200 VIENNE
T +33 (0)4 74 48 34 82
P +33 (0)6 72 83 30 87

  scot-rivesdurhone.com

Anneyron, le 18/05/2022

M A I R I E D ' A



Anneyron

"Civis et Opifex"

10 Place Camille Gervais 26140 ANNEYRON
mairie@anneyron.fr
Tél : 04.75.31.51.11
Fax : 04.75.31.55.55
www.anneyron.fr

MAIRIE ALBON
6 Place Saint-Romain
26140 ALBON

COURRIER ARRIVÉ LE

24 MAI 2022

MAIRIE d'ALBON

N/REF. : AV/047287

OBJET : Révision Allégée N° 1 du PLU

Monsieur le Maire,

Cher Philippe

Vous sollicitez la Commune d'Anneyron pour émettre d'éventuelles observations sur votre projet de révision allégée N° 1 du PLU.

Mentionné lors d'un courrier du 13 Avril 2022, je vous confirme que la Commune d'Anneyron ne souhaite pas être associée à cette procédure.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Amities

Le Maire

Boidin



Patricia BODIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 29 Présents : 19 Votants : 27

L'an deux mil vingt-deux, le Vingt-trois Mai, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-RAMBERT D'ALBON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Le 17 mai 2022

PRÉSENTS : Mmes, Melles, MM. Gérard ORIOL, Marie-Jo SAUVIGNET, Jean-Pierre ANDROUKHA, Maryse SANCHEZ, Guillaume EPINAT, Nadia BOCON, Hervé BERTHON, Nadine EPARVIER, Louis FAYOLLE, Rose-Marie CHAUTANT, Françoise SANFILIPPO, Jean-Stéphane REPIQUET, Christophe FARRE, Magali LERAT, Véronique PAYAN, Davyd M'TANIOS, Olivier JACOB, Geoffrey GIRODON, Chantal MOREL LEMAISSI

POUVOIRS :	Monsieur Jacques COLLIN	donne pouvoir à	Monsieur Louis FAYOLLE
	Madame Nicole CHAZE	donne pouvoir à	Madame Maryse SANCHEZ
	Madame Marie-Hélène RIOLS	donne pouvoir à	Madame Nadia BOCON
	Monsieur Christophe COLANGE	donne pouvoir à	Madame Marie-Jo SAUVIGNET
	Monsieur Mouhamadou NIANG	donne pouvoir à	Monsieur Gérard ORIOL
	Madame Anne BRUN	donne pouvoir à	Madame Chantal MOREL LEMAISSI
	Monsieur Grégoire OUÉDRAOGO	donne pouvoir à	Monsieur Olivier JACOB
	Madame Christine GONCALVES	donne pouvoir à	Monsieur Geoffrey GIRODON

EXCUSÉS :

ABSENTS : Joël FILIOT, Kévin LECAT

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie Jo SAUVIGNET

13. Avis sur la révision « allégée » N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Albon

Rapporteur : M. Gérard ORIOL

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en tant que personne publique associée, Monsieur le Maire d'Albon lui a notifié la délibération au sujet de la révision « allégée » N°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Albon.

Un courrier de la commune d'Albon accompagné du dossier de la révision « allégée » N°1 en date du 11 mai 2022, a invité le Conseil Municipal à émettre un avis sur cette opération en tant que commune limitrophe au titre de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme.

La commune de Saint-Rambert-d'Albon par la voix de son Conseil Municipal doit émettre, dans les trois mois suivants cette notification, un avis sur le dossier, passé ce délai, il sera considéré comme favorable.

Vu le dossier du projet de modification simplifiée,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur la révision « allégée » N°1 du PLU de la commune d'Albon.

Adoptée à l'UNANIMITÉ

Fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus par les Conseillers Municipaux présents.

Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de son dépôt en Préfecture

et de sa publication le

24 MAI 2022

Le Maire...
Gérard ORIOL



Christine Bellot

De: Mairie d'Albon <mairie-dalbon@wanadoo.fr>
Envoyé: mardi 24 mai 2022 14:46
À: 'Christine Bellot'
Objet: TR: PLU DU 15 JUIN

Importance: Haute

De : Catherine FRANCOIS <catherine.francois@cma-auvergnerhonealpes.fr>
Envoyé : mardi 24 mai 2022 10:01
À : secretariat@mairie-albon.fr
Objet : PLU DU 15 JUIN
Importance : Haute

Bonjour,

Je vous remercie de bien vouloir excuser la CMA de la Drôme à la réunion d'examen conjoint avec les personnes publiques associées prévue le 15 Juin prochain.

Restant à votre disposition pour toute précision.
Bien cordialement.



Catherine FRANCOIS
Assistante de direction
Direction territoriale
04 75 48 72 09

Clos des Tanneurs
Avenue Adolphe Figuet | BP 153
26104 Romans-sur-Isère cedex

cma-drome.fr    

TAXE D'APPRENTISSAGE
SOUTENEZ
L'ORIENTATION
DES JEUNES

EN NOUS VERSANT
LE SOLDE DE
LA TAXE
D'APPRENTISSAGE
[FRACTION DES 13%]

TÉLÉCHARGEZ LE BORDEREAU

VOUS AVEZ DÉJÀ PAIÉ 31 MAI 2022



Mairie d'ALBON
6, place SAINT ROMAIN
26140 ALBON

**Économie -Emploi -
Politique Territoriale**

Réf.
PL
Dossier suivi par
Philippe LACOSTE
Tél : 04 75 82 40 00
Fax : 04 75 42 85 76

Bourg lès Valence, le 24 mai 2022

Objet : projet révision allégée PLU ALBON

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu notification du projet de révision « allégée » n°1 du PLU d'ALBON et de l'invitation à participer à la réunion d'examen conjoint du 15 juin relatif à cette procédure.

Ce projet consiste à déclasser 60 m2 d'Espaces Boisés Classés pour le passage des canalisations de la future station d'épuration de SAINT MARTIN DES ROSIERS, ainsi qu'à déclasser 13070 m2 d'autres E.B.C. situés sous des lignes haute tension ou sur une canalisation de transport de matières dangereuses.

Compte tenu de l'absence d'enjeu agricole quant à l'objet même de cette procédure, je vous informe que nous n'avons aucune objection à émettre à l'encontre de ce projet, et nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la réunion d'examen conjoint du 15 juin.

Le projet d'implantation de la nouvelle station d'épuration de SAINT MARTIN DES ROSIERS nous donne toutefois l'occasion d'émettre le souhait, adressé à la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche, que l'emplacement de cette station soit positionné le plus à l'Est et au sud possible de la partie sud-est de la parcelle YD 99, de façon à impacter le moins possible les conditions d'exploitation agricole de cette parcelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Jean-Pierre ROYANNEZ





INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Le Délégué territorial

V/Réf : courrier du 11/05/22

N/Réf : LB /GV / 2021 – 0028 L

Dossier suivi par : Line BROUSSARD/ Gilles VAUDELIN

Tél. : 04.75.41.06.37

Mail : g.vaudelin@inao.gouv.fr

Monsieur Le Maire
Mairie d'Albon
6 Place St Romain
26140 ALBON



Valence, le 31 mai 2022



Objet : Avis INAO pour révision allégée n°1 PLU – Albon (26)

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 16 mai 2022, vous nous avez fait parvenir pour examen et avis, le projet de révision allégée n°1 du PLU sur la commune d'Albon (26).

La commune d'Albon est située dans l'aire géographique de l'AOP « Picodon ». Elle appartient également aux aires géographiques de production des IGP « Pintadeau de la Drôme », « Volailles de la Drôme » et des IGP viticoles « Collines Rhodaniennes », « Comtés Rhodaniens », « Drôme » et « Méditerranée ».

En terme de valorisation des SIQO (Signes officiels d'identification de la Qualité et de l'Origine), on recense sur la commune :

- 1 éleveur de volailles en IGP
- 5 opérateurs et 232 ha en Agriculture Biologique (AB).
- 2 exploitants viticoles (pour 1,9090ha de vignes plantées en Vins sans IG)

L'étude du dossier ne mène à aucune observation particulière de l'INAO considérant que la révision allégée n°1 du PLU consiste à réduire quelques espaces boisés classés (1,3 ha au total) pour permettre la réalisation de la station d'épuration, la sécurisation et l'entretien des lignes haute tension et du réseau de canalisations de transport de matières dangereuses.

Cette modification ne porte pas atteinte aux orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ne modifie ni l'espace agricole ni les zones naturelles et n'a pas d'impact sur les signes de qualité et d'origine (SIQO) évoqués ci-dessus.

En conséquence de quoi je vous informe que l'INAO n'a pas d'autre remarque à formuler sur ce projet de révision allégée n°1 du PLU.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.



Pour la Directrice et par délégation,
Le Délégué territorial,

Emmanuel ESTOUR

Copie pour info à : DDT – service aménagement du territoire et risques - pôle planification- 4 place Laennec-BP 1013- 26015 VALENCE cedex

Mairie d'Albon

De: mairie andancette <mairie-andancette@orange.fr>
Envoyé: mercredi 1 juin 2022 09:14
À: secretariat
Objet: Réunion révision PLU

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre dossier de projet de révision de PLU arrêté et invité à la réunion d'examen conjoint avec les PPA le mercredi 15 juin 2022 à 14 h.

Malheureusement retenu par ailleurs antérieurement je ne pourrai pas assister à la réunion et vous prie de bien vouloir m'excuser.

Très cordialement

Frédéric CHENEVIER
Maire d'Andancette



POORTE DE
DrômArdèche
communauté de communes

MAIRIE D'ALBON
6 Place de la Mairie
26140 Albion

Saint-Vallier, le 14 juin 2022,

Objet : Avis de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche sur le projet de révision avec examen conjoint n°1 de votre PLU

Affaire suivie par : Catherine GUILLAUD-LAUZANNE

Service : Pôle Aménagement

Mail : c.guillaud-lauzanne@portededromardeche.fr

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis pour avis le projet de révision avec examen conjoint n°1 du PLU de votre commune, que nous avons réceptionné le 4 avril 2022 et je vous en remercie.

Cette révision a pour objet la réduction de certains espaces boisés classés situés sous les lignes haute tension ou au niveau de canalisation de transport de matières dangereuses. La réduction de ce classement doit permettre la réalisation de la station d'épuration du hameau de Saint-Martin des rosiers, sécuriser et permettre l'entretien des lignes haute tension et sécuriser et permettre l'entretien du réseau de canalisations de transport de matières dangereuses.

Après analyse du dossier, je vous informe que ce projet de révision n'appelle aucune remarque de la part de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre JOUVET
Président de Porte de DrômArdèche
Maire de Saint-Vallier



Pierre Jovet



VOS REF. Délibération n°5/2022 du conseil municipal

NOS REF. TER-ART-2022-26002-CAS-171753-D0N9G9

INTERLOCUTEUR RTE-CDI-LYON-SCET-URBANISME

TÉLÉPHONE 04 27 86 27 47

MAIL rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

Mairie d'ALBON
6, place Saint-Romain
26140 Albon

A l'attention de Monsieur le Maire

OBJET Avis – Révision allégée avec examen conjoint n°1 du PLU de la commune d'Albon

Lyon, le 14/06/2022

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception du dossier du projet de révision allégée avec examen conjoint n°1 du **PLU de votre commune**, arrêté par délibération en date du 28/03/2022.

RTE, Réseau de Transport d'Electricité, est le gestionnaire du réseau de transport d'électricité à haute et très haute tension sur l'ensemble du territoire métropolitain. Dans ce cadre, RTE exploite, maintient et développe les infrastructures de réseau et garantit le bon fonctionnement, la sécurité et la sûreté du système électrique dans le respect, notamment, de la réglementation technique (l'arrêté technique du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique).

A cet égard, nous vous informons que, sur le territoire couvert par ce document d'urbanisme, sont implantés des ouvrages du réseau public de transport d'électricité dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Il s'agit de :

Lignes aériennes 63 000 et 225 000 Volts :

Ligne aérienne 63kV N0 1 CHAMPBLAIN-GAMPALOU-PT-VALLIER

Ligne aérienne 63kV N0 1 ANNEYRON-ST-VALLIER

Ligne aérienne 225kV N0 1 BEAUMONT-MONTEUX - CHAMPBLAIN - GAMPALOU

Ligne aérienne 225kV N0 2 BEAUMONT-MONTEUX-GAMPALOU

**Centre développement & ingénierie
de Lyon**

Service Concertation Environnement Tiers
1, rue Crépet
69007 LYON
TEL : 04.27.86.26.01



www.rte-france.com



Liaison souterraine 63 000 Volts :

LIAISON 63KV NO 1 GAMPALOUP - SAINT-AVIT

Au regard des éléments précités, et afin de préserver la qualité et la sécurité du réseau de transport d'énergie électrique (infrastructure vitale), de participer au développement économique et à l'aménagement des territoires ainsi que de permettre la prise en compte, dans la planification d'urbanisme, de la dimension énergétique, RTE attire votre attention sur les observations ci-dessous :

1/ Le report des servitudes d'utilité publique (servitudes I4)

1. Le plan des servitudes

En application des articles L. 151-43 et L. 152-7 du Code de l'Urbanisme, il convient d'insérer en annexe du PLU les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol, que constituent les ouvrages électriques listés ci-dessus (servitudes I4), afin que celles-ci puissent être opposables aux demandes d'autorisation d'occupation du sol.

Nous vous informons que le tracé de nos ouvrages listés ci-dessus est disponible sur le site de l'Open Data de Réseaux Energies :

<https://opendata.reseaux-energies.fr/pages/accueil/>.

Vous pouvez télécharger les données en vous y connectant.

Pour information, conformément aux articles L. 133-1 à L. 133-5 du Code de l'Urbanisme, un Portail national de l'urbanisme au sein duquel seront insérées les servitudes d'utilités publiques affectant l'utilisation du sol existe. Vous pourrez vous y reporter sur le site du Géoportail qui sera alimenté au fil de l'eau par tous les acteurs bénéficiant de telles servitudes.

Après étude du plan de servitudes, nous constatons que les ouvrages électriques cités ci-dessus sont bien représentés.

2. La liste des servitudes

Compte tenu de l'impérative nécessité d'informer exactement les tiers de la présence de ces ouvrages (sécurité et opposabilité), et en particulier dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation du sol, il convient de noter, au sein de la liste des servitudes, l'appellation complète et le niveau de tension des servitudes I4, ainsi que le nom et les coordonnées du Groupe Maintenance Réseaux chargé de la mise en œuvre des opérations de maintenance sur votre territoire :

**RTE
Groupe Maintenance Réseaux Dauphiné
73, rue du Progrès
38176 SEYSSINET-PARISSET CEDX**

A cet effet, les ouvrages indiqués ci-dessus vous permettront de corriger la liste mentionnée dans l'annexe du PLU.



2/ Le Règlement

Les ouvrages listés ci-dessus traversent les zones Ub, Ue, Ui, A, Ap, N et Nh du territoire.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir indiquer les mentions suivantes dans les chapitres spécifiques de toutes les zones concernées par un ouvrage du réseau de transport public d'électricité :

1. Dispositions générales

Les ouvrages du réseau public de transport d'électricité constituent des « *équipements d'intérêt collectif et services publics* » (4° de l'article R. 151-27 du Code de l'urbanisme), et entrent au sein de la sous-destination « *locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilées* » (4° de l'article R. 151-28 du même Code). A ce titre, nos ouvrages correspondent à des « constructions techniques nécessaires au fonctionnement des services publics » (article 4 de l'arrêté du 10 novembre 2016 relatif aux sous-destinations) et peuvent ainsi être mentionnés au sein de cet article.

2. Dispositions particulières

Pour les lignes électriques HTB

S'agissant des occupations et utilisations du sol soumises à des conditions particulières

Il conviendra de préciser que « *les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif sont autorisées dans l'ensemble de la zone, sous-secteurs compris et que les travaux de maintenance ou de modification de ces ouvrages sont donc également autorisés pour des exigences fonctionnelles et/ou techniques.* »

S'agissant des règles de prospect et d'implantation

Il conviendra de préciser que les règles de prospect et d'implantation ne sont pas applicables aux lignes de transport d'électricité « HTB » faisant l'objet d'un report dans les documents graphiques et mentionnés dans la liste des servitudes.

S'agissant des règles d'exhaussement et d'affouillement de sol

Il conviendra de préciser que « *les exhaussements et affouillements de sol sont autorisés pour les constructions et installations nécessaires au fonctionnement des services publics* ».



3/ Incompatibilité avec les Espaces Boisés Classés

Les ouvrages du réseau public de transport d'électricité sont situés en partie dans un EBC et font l'objet d'un déclassement dans le cadre de la présente révision allégée. En effet, nous avons attiré l'an dernier votre attention sur le fait que les servitudes I4 d'établissement et d'entretien des ouvrages RTE sont incompatibles avec le classement d'un terrain en EBC.

Dans le cas d'une ligne électrique existante, un tel classement serait illégal. Cette absence de prise en compte serait par ailleurs de nature à fragiliser juridiquement le document d'urbanisme et pourrait conduire, en cas de contentieux, à son annulation (*Conseil d'Etat, 13 octobre 1982, Commune de Roumare, Conseil d'Etat, 14 novembre 2014, Commune de Neuilly-Plaisance*).

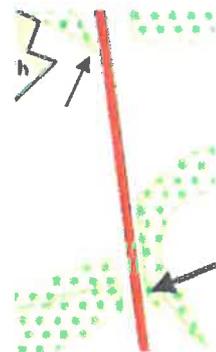
Dans le cadre des servitudes d'élagage et d'abattage d'arbres, RTE coupe les arbres et branches d'arbres qui, se trouvant à proximité des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages. La largeur de cette zone d'entretien dépend de la topologie des lignes. Elle est donc déterminée spécifiquement pour chaque portée par des experts.

Nous vous demandons par conséquent que, sur les documents graphiques, le report du tracé des ouvrages concernés soit réalisé de façon à faire apparaître clairement, par un surlignage sans ambiguïté, l'axe des implantations d'ouvrages et que soient retranchés des Espaces Boisés Classés les bandes suivantes :

- 2.50 m de part et d'autre de l'axe des lignes souterraines ;
- 20 m de part et d'autre de l'axe des lignes aériennes de tension 63 000 volts ;
- 30 m de part et d'autre de l'axe des lignes aériennes de tension 225 000 volts.

L'objet de la révision allégée correspond bien à la demande formulée par RTE au sein de l'avis transmis dans le cadre du Projet Arrêté en août 2021. Néanmoins, sur la base des éléments transmis par vos soins, nous vous demandons de bien vérifier que les déclassements opérés respectent bien les largeurs de bandes de servitudes comme indiqué ci-dessus.

D'autre part, il est préférable que la base de données SIG utilisée dans le cadre des actions de déclassement soit celle de RTE (téléchargeable sur le site de l'Open Data – Cf §.1) et non celle de l'IGN (BD®Topo)





Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération très distinguée.

La Chef du Service
Concertation Environnement Tiers,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marie SEGALA', is written over a horizontal line.

Marie SEGALA

Pièces jointes :

- Protocole de téléchargement des données RTE sur l'Open data énergies
- Courrier Avis PA 2021

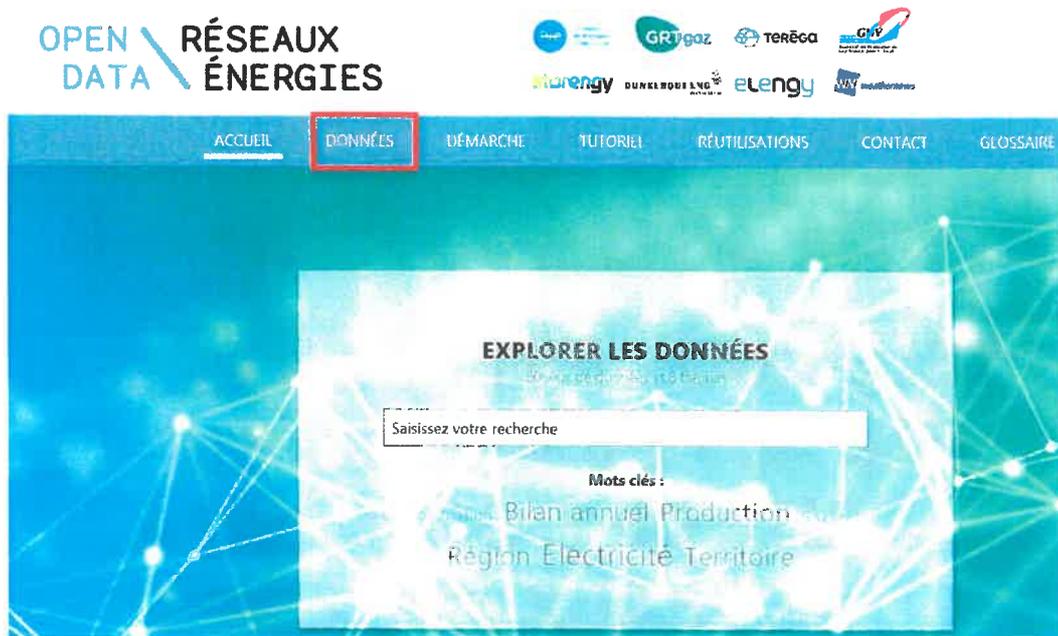
Copie : DDT de la Drôme



TELECHARGEMENT DU RESEAU RTE AU FORMAT SIG SUR LE SITE DE L'OPEN DATA RESEAUX-ENERGIES

Prérequis : un logiciel de SIG est nécessaire pour visualiser les données cartographiques du réseau RTE téléchargeables depuis l'Open Data.

Connectez-vous sur l'Open Data Réseaux Énergies
[Accueil — Open Data Réseaux Énergies \(ODRÉ\) \(reseaux-energies.fr\)](#)



Via l'onglet de « *Données* », dans le menu de gauche « *Mot clé* », déroulez la liste en cliquant sur « *Plus* » puis sélectionnez « *SIG* » puis filtrez « *RTE* »

Filtres

Q

Vue		Mot clé	
<input type="checkbox"/> Analyse	78	Electricité	69
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	28	Gaz	42
<input type="checkbox"/> Vue personnalisée	3	Production	38
Modifié		Consommation	32
2017	2	Région	31
2018	41	Territoire	31
2019	37	Bilan annuel	25
Producteur		Infrastructure	20
RTE	49	Tableau de Bord Régional	14
GRTgaz	7	Parc de production	13
GRTgaz, RTE, Teréga	6	EnR	11
AFGNV	3	Filière	11
RTE, METEO-FRANCE	2	SIG	11
SDES, ODRÉ	2	Stock SIG	11
> Plus		IRIS	8
Mot clé		Producteur	
Electricité	63	RTE	
Production	32		
Territoire	30		
Bilan annuel	29		
Région	29		
Consommation	26		
> Plus			

On y retrouve la donnée du patrimoine de RTE :

Enceintes de poste RTE (au 8 décembre 2018)

Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des enceintes contenant un ou plusieurs postes électriques.

Producteur RTE
Licence Licence Ouverte (Etatlab)

Electricité INSPIRE SIA Infrastructures

Tableau
Carte
Export
API

Postes électriques RTE (au 8 décembre 2018)

Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des postes électriques de propriété ou copropriété RTE.

Producteur RTE
Licence Licence Ouverte (Etatlab)

Electricité INSPIRE SIA Infrastructures

Tableau
Carte
Analyse
Export
API

Points de passage souterrains RTE (au 8 décembre 2018)

Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des points de passages appartenant aux lignes souterraines du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.

Producteur RTE
Licence Licence Ouverte (Etatlab)

Electricité INSPIRE SIA Infrastructures

Tableau
Carte
Analyse
Export
API

Lignes aériennes RTE (au 8 décembre 2018)

Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des lignes aériennes du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.

Producteur RTE
Licence Licence Ouverte (Etatlab)

Electricité INSPIRE SIA Infrastructures

Tableau
Carte
Analyse
Export
API

Pylônes RTE (au 8 décembre 2018)

Ce fichier présente, au 8 Décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des pylônes appartenant aux lignes aériennes du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.

Producteur RTE
Licence Licence Ouverte (Etatlab)

Electricité INSPIRE SIA Infrastructures

Tableau
Carte
Analyse
Export
API

Lignes souterraines RTE (au 8 décembre 2018)

Ce fichier présente, au 8 décembre 2018, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des lignes souterraines du réseau public de transport d'électricité géré par RTE.

Producteur RTE
Licence Licence Ouverte (Etatlab)

Electricité INSPIRE SIA Infrastructures

Tableau
Carte
Analyse
Export
API

On y retrouve les couches du réseau scindé en fonction de la typologie des ouvrages :

- Lignes aériennes
- Liaisons souterraines
- Pylônes
- Localisation et Enceintes de postes électriques
- Points de passage souterrain (domaine Liaison souterraine : chambres de raccordement)

Cliquez sur le jeu de données que vous souhaitez télécharger (ici par exemple, les lignes souterraines).

Prenez connaissance des informations écrites qui s'affichent, cliquez sur l'onglet « [Informations](#) » puis descendez en bas de la page.

Lignes souterraines RTE (au 5 décembre 2020)

Informations

Ce fichier présente, au 5 décembre 2020, pour la France Métropolitaine, l'ensemble des lignes sou...

Dans la rubrique « *Pièces jointes* » puis cliquez sur le fichier *.zip* le plus récent pour lancer le téléchargement (de l'ensemble du jeu de données au format Shape).

Pièces jointes

7 fichiers joints

RESEAU_ELECTRIQUE_SOUTERRAIN 06 06 2020 RESEAU_ELECTRIQUE_SOUTERRAIN.zip

RESEAU_ELECTRIQUE_SOUTERRAIN 05 12 2020 RESEAU_ELECTRIQUE_SOUTERRAIN.zip

Attention de bien télécharger les données les plus récentes

Voir l'onglet « *Export* » pour consulter les autres formats disponibles

Lignes souterraines RTE (au 8 décembre 2018)

[Informations](#) [Ajouter à la carte](#) [Partager](#) [Ajouter à la collection](#) **Export** [Aide](#)

Ce jeu de données est sous licence : [Licence ouverte de données publiques](#)

Formats de fichiers plats

CSV [Ajouter à la collection](#)

Le CSV utilise le point-virgule (;) comme séparateur.

JSON [Ajouter à la collection](#)

Excel [Ajouter à la collection](#)

Formats de fichiers géographiques

GeoJSON [Ajouter à la collection](#)

Shapefile [Ajouter à la collection](#)

⚠ Ce format d'export est limité à 50 000 enregistrements. Vous pouvez ajouter des filtres à votre requête pour rentrer dans les limites de taille.

KML [Ajouter à la collection](#)

Déclassement des EBC

La donnée matérialisant le balancement des câbles (sur laquelle RTE se base pour déterminer la largeur optimale des bandes de déclassement autour des liaisons aériennes qui traversent des EBC) se trouve ici :

[Végétation dans l'emprise des lignes RTE — Open Data Réseaux Énergies \(ODRÉ\) \(reseaux-energies.fr\)](#)

Voir le fichier .zip (BDR_CGGLA...) de la page « Informations » :

Suivre les mises à jour

 [Mettre à jour](#) 

En vous abonnant à ce jeu de données, vo

Dernier traitement 12 octobre 2020 17:48 (métadonnées)
10 septembre 2019 20:57 (données)

Pièces jointes

 [Télécharger](#) 

 BDR_CGGLA_VEGEO_20190705.zip

Attention toutefois à la date de mise à jour car le réseau évolue et la diachronie des données peut entraîner des erreurs de déclassement.

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à rte-inspire-infos@rte-france.com

Christine Bellot

De: sigeo-sophie.guidoni@orange.fr
Envoyé: mercredi 15 juin 2022 14:30
À: christine.bellot@mairie-albon.fr
Cc: mairie-dalbon@wanadoo.fr; ddt@drome.gouv.fr; 'SIGEO - Julien BRUN'; rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com
Objet: URGENT - Consultation PPA RTE -Avis - Révision allégée avec examen conjoint n°1 du PLU de la commune d'Albon
Pièces jointes: 2021_35_PA_PLU_ALBON.pdf; 2022_23_PA_PLU_Albon.pdf; OpenDataEte_ProtocoleTelechargement.pdf

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Avec les documents c'est mieux ! 🌍

Désolée pour le BUG

De : sigeo-sophie.guidoni@orange.fr <sigeo-sophie.guidoni@orange.fr>
Envoyé : mercredi 15 juin 2022 14:23
À : 'christine.bellot@mairie-albon.fr' <christine.bellot@mairie-albon.fr>
Cc : 'mairie-dalbon@wanadoo.fr' <mairie-dalbon@wanadoo.fr>; 'ddt@drome.gouv.fr' <ddt@drome.gouv.fr>; 'SIGEO - Julien BRUN' <sigeo@wanadoo.fr>; 'rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com' <rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com>
Objet : URGENT - Consultation PPA RTE -Avis - Révision allégée avec examen conjoint n°1 du PLU de la commune d'Albon

Bonjour Madame Bellot,

Pour donner suite au projet de modification cité en objet, je vous prie de bien vouloir trouver en pièces jointes le courrier de réponse et ses annexes du Réseau de Transport d'Electricité.

Veillez excuser nos quelques minutes de retard, nous avons fait notre possible pour que vous ayez cet avis en ce jour de réunion avec les personnes publiques associées à 14h. Je vous de bien vouloir le faire passer à la personne chargée du dossier et vous en remercie.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement,

Sophie GUIDONI

SIGEO - Prestataire RTE – Activité Urbanisme
GUIDONI Sophie – Chargée de mission urbanisme
Aménagement du Territoire - Géomatique & Cartographie
Hydrologie, hydraulique, urbanisme & environnement
13200 Arles

Email direction : sigeo@wanadoo.fr

Email RTE : rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com



Merci de considérer l'impact environnemental avant d'imprimer ce message



De : Christine Bellot <christine.bellot@mairie-albon.fr>

Envoyé : mardi 7 juin 2022 12:44

À : sigeo-sophie.guidoni@orange.fr

Objet : RE: Consultation PPA RTE - AVIS PA - Révision allégée PLU d'ALBON

Bonjour,

Voici les documents de la révision allégée du PLU. Une réunion est prévue avec les personnes publiques associées le 15 juin à 14h en mairie.

Cordialement.

Christine BELLOT
Secrétaire Générale
MAIRIE D'ALBON
Tél : 04.75.03.03.35.

De : sigeo-sophie.guidoni@orange.fr <sigeo-sophie.guidoni@orange.fr>

Envoyé : vendredi 3 juin 2022 15:56

À : mairie-dalbon@wanadoo.fr; christine.bellot@mairie-albon.fr

Cc : 'SIGEO - Julien BRUN' <sigeo@wanadoo.fr>; rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

Objet : Consultation PPA RTE - AVIS PA - Révision allégée PLU d'ALBON

SERVICE URBANISME

Bonjour,

Suite à la consultation citée en objet, je me permets de vous solliciter pour obtenir le dossier complet de révision allégée du PLU au format PDF afin de pouvoir émettre un avis sur la compatibilité du document d'urbanisme avec le passage des lignes Rte sur le territoire d'Albon.

Nous mettons tout en œuvre de notre côté pour vous faire un retour dès réception des informations.

Nous vous remercions pour votre attention,

Bien cordialement,

Sophie GUIDONI

SIGEO - Prestataire RTE – Activité Urbanisme
GUIDONI Sophie – Chargée de mission urbanisme
Aménagement du Territoire - Géomatique & Cartographie
Hydrologie, hydraulique, urbanisme & environnement
13200 Arles

Email direction : sigeo@wanadoo.fr

Email RTE : rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com



Merci de considérer l'impact environnemental avant d'imprimer ce message





LE DÉPARTEMENT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- **MARIE-PIERRE MOUTON**
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Monsieur Philippe BECHERAS
Maire
MAIRIE D'ALBON
6 Place Saint Romain
26140 ALBON

MPM/BP/AM/D2203730

A Valence, le 16 JUIN 2022

Monsieur le Maire,

Conformément aux articles L153.16 et L153.17 du code de l'urbanisme, vous avez transmis au Département le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de d'ALBON.

Après étude des documents, le Département émet un avis favorable sur la révision du PLU de la commune d'ALBON.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments dévoués.

COURRIER ARRIVÉ LE

17 JUIN 2022

MAIRIE d'ALBON

Marie-Pierre MOUTON

Copie pour information à :
Madame Elodie DEGIOVANNI – Préfète de la Drôme
Madame Patricia BOIDIN et Monsieur Pierre JOUVET – Conseillers départementaux du Canton de SAINT VALLIER .